



Avis de la réunion du conseil de Gestion pédagogique du vendredi 8 mars 2013

Présents

Laurent Gross, Président du Conseil de gestion pédagogique

Membres représentants des professeurs

Isabelle Willems, Dominique Grosjean, Philippe Debruxelles, Vivian Gofette.

Membre représentant le personnel autre que les professeurs

Serge Gabet

Membre représentant des organisations syndicales

Michel Boermans (CGSP), Marcel Delval (CSC)

Membre représentant les assistants

Manon Ledune

Membres représentants des étudiants

Joséphine de Weck, Jeanne Cousseau, Clément Longueville

Ouverture de la séance vers 12h45

Ordre du jour :

- ✧ Approbation du PV du 22 février 2013.
- ✧ Attributions
- ✧ Attribution de Mr Vivian Gofette, à sa demande et en sa présence
- ✧ Divers

Approbation du PV du 22 février 2013 :

Moyennant quelques modifications mineures, le projet de PV est **approuvé par 6 voix pour, 0 voix contre et 6 abstentions.**

Attributions :

- Anne-Françoise Bersou : 30 h conférencier Type court dans l'intitulé prise de vue et traitement de l'image (prise de vue) pour l'encadrement du cours de technologie des caméras de BA3 Image en remplacement d'Olivier Servais qui n'est pas en mesure de donner son cours.

Approuvé par 6 voix pour, 0 voix contre et 6 abstentions.

Attributions de Mr Vivian Goffette :

Vivian Goffette, à sa demande, est reçu par le CGP. Il demande que ses heures professorales TDI soient affectées à l'exercice remake et que les heures conférencières soient affectées à

l'encadrement en assistantat réalisation sur les films de BA3 RCRTV et M1 Cinéma spécialité réalisation.

Cette demande est **approuvée par 10 voix pour, 0 voix contre et 2 abstentions.**

Divers :

A la demande d'un représentant des étudiants : **qu'en est-il de l'engagement du bibliothécaire ?**

Le directeur fait le point sur la situation concernant le remplacement de la bibliothécaire.

Le Cabinet du Ministre Marcourt a fait savoir qu'il n'envisageait pas le remplacement des auxiliaires d'éducation car il s'agit d'un statut qui n'a plus d'existence légale depuis l'entrée en application du décret de 2001. Nous avons 3 postes dans l'école avec ce statut : un à la comptabilité, un à l'accueil théâtre et un à la bibliothèque qui est vacant. La proposition est de les transformer en postes administratifs. Mais dès lors que le cadre administratif de l'Insas est complet, ces personnes deviendraient de fait des employés « hors cadre » qui perdraient toute sécurité d'emploi et toute possibilité de carrière sans calcul d'ancienneté.

Il semble que l'Insas soit la seule école supérieure à encore avoir des auxiliaires d'éducation, les autres ayant opté pour le statut hors cadre.

Projet de cours d'informatique :

Un professeur relance l'idée déjà évoquée d'un cours d'informatique de base centré sur l'utilisation des outils que l'école met à disposition des étudiants et de l'ensemble de la communauté et qu'elle utilise pour communiquer avec les professeurs et les étudiants. On constate en effet d'importantes lacunes à ce niveau et des écarts de niveau de compétence très importants.

Les séances d'informations sur base volontaires telles qu'elles sont déjà organisées en début d'année académique ne sont pas suffisantes car elles n'attirent pas loin un nombre assez important d'étudiants. Seul un véritable cours sanctionné par une évaluation pourrait vraisemblablement remédier à cette situation.

Deux professeurs membres du groupe internet se chargeront d'élaborer un projet en ce sens afin de présenter une proposition pour la prochaine rentrée.

Laurent Gross

Directeur